Bulletin Paris Villois





Maire

Monsieur René Guimond

Conseillère, siège #01

Madame Cathy Michel

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06

Monsieur Daniel Brisson

Directeur général et greffier-trésorier

Renaud Labrecque

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

Inspecteur municipal

Jean Lépine

Jean-Michel Smith

Inspection en bâtiment

(Émission permis et certificats)

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

Bureau municipal

1170, rue du Terrain-de-Jeu

Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél.: 819 292-2222 • Téléc.: 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

8h30 à 12h00 et Mardi, mercredi, jeudi:

13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi: 13h30 à 15h

Mercredi: 18h30 à 20h00

Tél.: 819-292-2644

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél.: 819-367-2166 direction@omhcdq.com

Fabrique - 819-292-2058

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi: 9h30 à 13h et

14h à 15h30

Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et

14h à 15h30

MOT DU MAIRE



Bonjour!

C'est bientôt la fin de l'hiver, en espérant que ce ne fut pas trop difficile et que vous avez pu profiter des belles journées pour faire des activités de saison.

Après le blitz des rencontres pour le budget de novembre et décembre, les mois de janvier et février ont été plus tranquilles. La municipalité a plusieurs projets en cours : la réfection de la station des puits et de l'équipement intérieur ainsi que le branchement et la mise en fonction du puits numéro 3. Nous en sommes à négocier une entente sur l'eau potable avec la

municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent. C'est un processus long et complexe et il existe des subventions pour la réalisation d'entente intermunicipale.

Le dossier de la rue principale est mis sur la glace pour l'instant, le coût du projet en étant la raison.

À la MRC, le personnel a complété le recensement des milieux humides de la MRC de Bécancour. À Parisville, nous avons quelques zones, mais elles sont éloignées du milieu urbain. Elles ne sont donc pas problématiques pour les futurs développements.

Nous avons aussi eu une présentation de la sureté du Québec sur le programme PLI – Plan de lutte contre l'intimidation. Le responsable des enquêtes criminelles est venu nous expliquer le fonctionnement du programme qui est conçu pour la sécurité des élus et des employés municipaux face à des citoyens qui peuvent être trop insistants en fonction des décisions qui peuvent ne pas leur plaire.

Vous venez de recevoir vos comptes de taxes municipales pour 2023. Le conseil a fait de son mieux pour amoindrir les augmentations tout en respectant les coûts et obligations qui sont en hausse.

En terminant, je vous souhaite un joyeux temps des sucres. Les journées allongent, le soleil prend de la force et les beaux jours sont à notre porte.





Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il parait en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: 10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Renaud Labrecque, Karine Paquet et Amélie Grimard

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL 14 MARS – 4 AVRIL – 2 MAI

Ces séances se tiennent à la salle du conseil située au 1170, rue du Terrain-de-Jeu à 19 h 30. (Les portent ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet «administration municipale».

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation du projet des rues Principale et Thibaudeau

Depuis quelques années déjà, la municipalité travaille à faire avancer ce projet afin, non pas de réparer une problématique majeure, mais bien dans le but d'éviter que type de bris surviennent grâce à une saine gestion de ses conduites d'égout et d'aqueduc. Parisville a toujours été proactive face à ses installations et c'est pour cette raison que depuis plusieurs années des réparations préventives sont effectuées sur son réseau dans le but d'éviter des problématiques majeures qui nécessiteront des dépenses importantes. Cependant, en raison du marché actuel depuis l'arrivée de la Covid-19 les prix des contrats ont grandement explosé et le montant reçu par le gouvernement afin de subventionner le projet n'a pas été ajusté. Nous nous retrouverons donc devant un projet de réparation préventive des conduites beaucoup trop couteux pour l'ensemble des Parisvillois. Pour mettre en perspective, initialement le programme de subvention offert pour ce type de projet permettait d'obtenir un soutien financier à la hauteur de 80% des coûts de celui-ci. Dans notre cas, nous nous sommes vu octrover une promesse de subvention à la hauteur de 773 000 \$ pour un projet qui, initialement en 2019-2020, avoisinait le 1 million de dollars. Lors de la dernière estimation de coûts recue à la fin de l'année 2022, le même projet, sans modification, est rendu à plus de 6 millions de dollars. La subvention promise couvre maintenant à peine 12% de la dépense à prévoir et laisse donc aux Parisvillois 88% à absorber par le biais d'un règlement d'emprunt. Ce qui aurait eu pour conséquence de créer une nouvelle taxation propre à ce projet sur une durée de 25 ans. Pour ces raisons, la municipalité a décidé d'abandonner cette subvention de 773 000 \$ et de présenter une nouvelle demande lors d'une prochaine annonce de subvention du gouvernement, qui elle, prendra en compte l'inflation des dernières années.

Situation pour le projet de raccordement du puits #3

Voici un projet qui commence de plus en plus à prendre forme. Pour ceux qui ont vu l'information dans les dernières semaines, la municipalité a mandaté la Firme Stantec pour

préparer les plans et devis afin de raccorder le puits #3 à nos installations actuelles. Considérant l'expertise et le sérieux de cette firme qui compte plus de 25 000 employés sur le territoire Canadien, nous sommes confiants d'obtenir les plans d'ici la fin du mois de mars. Ces plans nous permettront d'aller ensuite en appel d'offres public via la plateforme SEAO au printemps 2023. À la suite de l'appel d'offres et selon les résultats obtenus, les travaux sur le terrain des puits débuteront au plus tard à l'automne 2023. Ces travaux de raccordement du nouveau puits ne sont pas faits dans le but d'obtenir un plus grand apport en eau potable, mais bien dans le but de nous assurer une sécurité dans le cas où des bris surviendraient à notre puits actuel et ses équipements. Il est important de savoir que ce projet sera entièrement subventionné par la TECQ 2019-2023.

Fête automnale 2023

Nous commençons lentement à penser à la fête automnale qui aura lieu en septembre prochain. Si vous désirez vous impliquer et/ou vous joindre au comité organisateur de l'évènement, communiquez avec nous. Vos idées sont les bienvenues!

Nouveau bureau municipal

Nous sommes maintenant bien installés dans nos nouveaux bureaux au 1170, rue du Terrain-de-Jeu. Passez nous voir, mais surtout voir les nouvelles installations municipales. La salle du conseil est d'ailleurs maintenant incluse dans nos bureaux pour, entre autres, la tenue des séances du conseil.

Au plaisir de vous accueillir!

Renaud Labrecque, directeur général

GUICHET UNIQUE POUR LES DEMANDES, PLAINTES ET REQUÊTES

Le service aux citoyens est en tête des priorités de l'administration municipale et c'est pourquoi vos commentaires, requêtes, plaintes ou suggestions sont toujours accueillis avec considération.

Pour vous garantir un suivi et un traitement de vos demandes ou de vos plaintes dans les meilleurs délais, nous vous demandons d'acheminer celles-ci soit par téléphone au 819-292-2222, (n'hésitez pas à nous laisser un message sur la boite vocale s'il y a lieu), en personne au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, ou encore via notre site Internet www.municipalite.parisville.qc.ca dans la section Services aux citoyens.

Cette façon de faire nous permettra de vous assurer le suivi de votre demande dans des délais raisonnables, avec rigueur et professionnalisme.

Nous vous remercions de votre collaboration!



À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. client@spamauricie.com

Loi P-38.002

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais

Merci de votre collaboration!



TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que la date du 1er versement pour les taxes municipales est le **15 mars**.

TAXATION ANNUELLE 2023

Règlement 396-2022



Les comptes de taxes municipales sont envoyés par la poste à tous les propriétaires au plus tard le 15 février de l'année en cours.

3 versements possibles

Tous les contribuables de la Municipalité de Parisville qui doivent plus de 300 \$ peuvent acquitter leur compte de taxes en trois (3) versements égaux (voir coupons détachables au bas de votre compte). Il est aussi possible d'acquitter le total de votre compte à tout moment. Vous n'êtes donc pas dans l'obligation d'attendre les trois (3) échéances pour effectuer un paiement, vous pouvez le faire en moins de versements.

Échéances des taxes municipales pour l'année 2023

1er versement: 15 mars 2023 2e versement: 15 juin 2023 3e versement: 15 septembre 2023

Modes de paiement offerts

> Par votre institution financière

En vous présentant dans la majorité des institutions financières, aux comptoirs de service ou aux guichets automatiques.

Votre institution financière ou votre compagnie hypothécaire acquitte votre compte de taxes?

Attention! Selon la loi, le compte de taxes doit être expédié au propriétaire de l'immeuble. La responsabilité revient alors au propriétaire d'en faire parvenir une copie à son institution financière ou sa compagnie hypothécaire et de s'assurer que le paiement s'effectue conformément aux dates prescrites.

> Par Internet

Vous pouvez également payer par Internet sur les différents réseaux bancaires canadiens en inscrivant votre numéro de matricule que vous retrouverez sur tous vos coupons de paiement.

Si vous choisissez cette méthode, utilisez le fournisseur : Paroisse Parisville – Taxes et entrez en référence votre numéro de matricule, soit les 10 premiers chiffres de votre matricule suivi de 00.

Chaque numéro de matricule doit être enregistré séparément. Par exemple, si vous payez les taxes de deux matricules, deux transactions doivent être effectuées, sans quoi

votre paiement sera attribué à un seul matricule, laissant vos autres soldes impayés.

Notez qu'il peut y avoir un délai de quelques jours avant que nous recevions votre paiement. Il est donc recommandé d'effectuer celui-ci quelques jours avant la date d'échéance afin d'éviter des frais d'intérêts.

Au bureau municipal au 1170, rue du Terrain-de-Jeu

En argent ou par chèque à l'ordre de : Municipalité de Parisville.

Le bureau est ouvert du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

> Par la poste

En acheminant au 1170, rue du Terrain-de-Jeu, Parisville, QC, G0S 1X0, votre (vos) chèque(s) à l'ordre de : Municipalité de Parisville. N'oubliez pas de joindre votre (vos) coupon(s) de paiement.

> Par paiement préautorisé (PPA)

Aux dates de versement (sans intérêts), de façon mensuelle*, bimensuelle* ou hebdo-madaire*.

(*toutefois, pour les 3 dernières façons, des frais d'intérêts seront calculés sur les soldes dus après chacun des trois versements.)

Pour adhérer au PPA, il suffit de vous procurer le formulaire disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca, de joindre un spécimen de chèque à votre demande et de nous acheminer celle-ci, en personne ou par la poste au 1170, rue du Terrain-de-Jeu, Parisville, QC, GOS 1X0. Par la suite, une reconduction automatique s'effectuera année après année.

Vous êtes un nouveau propriétaire?

Le compte de taxes produit en début d'année demeure en vigueur toute l'année. Il est important de noter que la municipalité n'émet pas de nouveaux comptes de taxes à la suite d'une transaction immobilière.

Vu les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation, il peut arriver que le compte de taxes s'appliquant à votre propriété soit expédié au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait d'aucune

façon à l'obligation de payer les taxes rattachées à cette propriété. Tout paiement effectué après les dates d'échéance entraîne l'ajout de frais d'intérêt.

Comme responsable du paiement des taxes rattachées à votre propriété, vous devez vous assurer que celles-ci sont ou seront payées aux dates d'échéance prévues.

PROGRAMME D'INCITATION À LA CONSTRUCTION

Règlement 393-2022



En octobre 2022 la Municipalité de Parisville a mis en place un nouveau programme incitant les gens à construire des propriétés sur son territoire.

L'aide accordée consiste en un chèque de 5 000 \$ offert au propriétaire suivant la fermeture de son permis de construction.

Objectifs du programme

- Encourager l'établissement de nouvelles familles sur le territoire de la Municipalité de Parisville
- 2. Soutenir la croissance démographique de la Municipalité de Parisville
- Promouvoir l'attraction de main-d'œuvre pour les entreprises de la MRC de Bécancour

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions d'admissibilité sur le site internet de la municipalité.

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions d'admissibilité sur le site internet de la municipalité.



SUBVENTION DE 50% À L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE CORPORELLE JUSQU'À CONCURRENCE DE 100\$

SOCION CONCORNENCE DE 1004

Remplissez votre demande de remboursement au

www.mrclotbiniere.org

4 • LE PARISVILLOIS MARS-AVRIL-MAI 2023

COLLECTE DE FONDS POUR LE PROJET « PARC-ÉCOLE-COMMUNAUTAIRE » DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LE PHARE

Afin d'appuyer l'école primaire Le Phare, située à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, dans son projet de Parc-École-Communautaire, la Municipalité de Parisville a décidé, en décembre dernier, de participer à sa campagne de financement en mettant sur pied une collecte de fonds.

Qu'est-ce que le projet « Parc-École-Communautaire » de l'école primaire Le Phare?

« Ce projet est une belle occasion de rendre le milieu attractif et invitant pour la communauté ainsi que pour les municipalités avoisinantes. Nous désirons offrir un environnement végétal avec des zones d'ombres, des zones familiales, des aires de pique-nique, des zones de jeux pour les rendre actifs et un espace de classe extérieure.

...les parents ainsi que l'équipe-école œuvrent depuis bientôt 4 ans à amasser des fonds dans l'espoir que ce projet débute pour l'année scolaire 2023-2024.

Le projet total nécessite un investissement de près de 125 000 \$. Des contributions du ministère de l'Éducation ainsi que du Centre de services scolaire sont déjà prévues, mais les sommes sont insuffisantes pour supporter le projet. Les parents bénévoles ont accumulé à ce jour un montant de 12 364.91\$. »

Hélène Crochetière, directrice de l'école Le Phare

Les personnes intéressées à donner peuvent déposer leurs dons (en argent) dans la boîte réservée à cet effet au bureau municipal situé au 1170, rue du Terrain-de-Jeu ou encore lors de la journée cinéma prévue dans la 1re semaine de mars.

La Municipalité de Parisville s'engage à contribuer à la hauteur de 50% du montant amassé par l'entremise de cette collecte de fonds.

L'annonce du montant total amassé sera faite lors de la prochaine fête automnale.

Nous invitons donc la population à donner généreusement.

PROGRAMME DU SAC VERT NESPRESSO

Grâce à un partenariat avec Gaudreau Environnement, les Parisvillois, utilisateurs des machines à café Nespresso, peuvent désormais recycler leurs capsules.



Le programme du sac vert est une solution de collecte sélective efficace actuellement offerte dans plus de 665 municipalités au Québec. Son fonctionnement est simple et rapide. Les consommateurs n'ont qu'à déposer leurs capsules Nespresso en aluminium dans un sac vert en plastique résistant et entièrement recyclable, puis à placer ce dernier dans leur bac de recyclage à la maison. Ces sacs sont offerts gratuitement à chaque achat de produits Nespresso en boutique ou en ligne.

Une fois les capsules retirées du système municipal, Nespresso prend le relais en revalorisant l'aluminium et le marc de café sera utilisé comme compost pour des fermes locales.

Pour plus de détails sur ce nouveau programme offert à Parisville, consultez la section Services aux citoyens/Gestion des matières résiduelles de notre site internet au www.municipalite.parisville.qc.ca

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide: un objet encombrant qui bloque une rue ou route, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule... Voici les façons de procéder :

Pour les routes du ministère des Transports : La route 226 (Principale) et la route 265)

• Composez le 511 et sélectionner l'option 2 ou les contacter via leur page Facebook

Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265)

• Composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca.

CAMP DE JOUR 2023

Les inscriptions pour le camp de jour 2023 se tiendront au cours du mois de mai. Surveillez le site internet de la municipalité, votre courrier ainsi que notre page Facebook afin de connaître la date exacte.



GAGNANTS DU CONCOURS DÉCORATION DE NOËL

Toutes nos félicitations à la famille de Stéphanie Roy et de Stéphane Boutin. Cette année, nous avions choisi de remettre des cadeaux venant d'un artisan du coin. Ce sont des créations de madame Marielle Dubois qui ont été remises aux gagnants.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à créer une ambiance magique à Parisville pour le temps des fêtes.



RETRAIT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Petit rappel : La date limite pour enlever votre abri est le 30 avril 2023

Zonage, article 127 : période autorisée : Entre le 1er octobre d'une année et le 30 avril de l'année suivante.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Chers lecteurs et lectrices,

Ce printemps, votre bibliothèque vous invite à réserver votre après-midi du 28 mai. Nous vous proposons une activité dont le but est de retrouver le bien-être et le plaisir de vivre tous ensemble, les grands comme les petits. Venez écouter le conteur Jacques Hébert et ensuite assistez au spectacle de Lyne Richard et son répertoire magique.



Nous désirons vous remercier de venir nous rencontrer à nouveau que cela soit pour placoter, découvrir nos nouveautés, dont nos revues mensuelles qui sont là pour vous. Nous avons également nos livres à large vision qui sont disponibles et placés dans une section qui leur est réservée. Venez prendre connaissance de notre arrivage de janvier 2023. N'oublions pas non plus, nos jeux de société et notre exposition. Pour notre jeunesse : des bandes dessinées, des romans jeunesse et nos sacs de yoga à découvrir.

Bonne nouvelle, pour les membres nous vous informons que depuis le 1er janvier nous n'avons plus de frais de retard pour le retour de vos volumes.

Pour le bonheur, de vos bénévoles, venez bouquiner avec eux! Ils attendent votre visite, le mardi de 13h30 à 15h00 et le mercredi en soirée de 18h30 à 20h00.

Au plaisir de fraterniser,

Diane Auger, coordonnatrice

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Paul Germain

Décédé le 11 décembre 2022 à l'âge de 97 ans.

Madame Gilberte Beaudet

Décédée le 22 décembre 2022 à l'âge de 77 ans.

CLUB DE CROQUET

Bonjour à toutes et à tous.

Il y a eu un tournoi Interclub les 3-4-5 février avec 12 équipes, c'est très bon surtout avec toutes les fermetures que les clubs ont dû subir. On voit que les joueurs sont encore intéressés à jouer dans les tournois. Il y en aura peut-être un autre tournoi en mars ou avril ?

Pour terminer, merci aux joueurs, sans eux pas de tournoi, et aussi aux spectateurs, sans eux, ça ne serait pas le même tournoi, et il y a beaucoup de spectateurs, merci à vous.

Portez-vous bien et bonne santé.

Yves Blanchet, président



Nouvelles de la FADOQ

Après la relâche de janvier, le club reprend les activités, non sans remercier la cinquantaine de participants à « Noël en chanson » dont l'accueil fut agrémenté par la chorale paroissiale accompagnée de M. Roger Tousignant.

Après le souper, Michel Beaudet et son accordéon, ainsi que le trio de Claude Beaudet,

Nicole L'Hérault et leur ami musicien ont poursuivi l'animation avec les chanteurs et chanteuses.

Grand merci aussi à ceux et celles qui se sont occupés de l'organisation et du service d'un savoureux repas. Hommage à tous ces généreux bénévoles, sans qui les activités n'auraient pas le même succès.

En février, la St-Valentin a été célébrée de belle façon par une rencontre où l'on a souligné le 50e anniversaire de notre club par un bref historique de toutes ces années. Ce fut l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont assuré l'administration et la survie de notre groupe.

Un copieux dîner, suivi d'activités ludiques a réjoui les participants, toujours aussi nombreux et heureux de partager leur entrain.

Les jeudis après-midi, jeux, jasette et café à la gare sont toujours appréciés avec enthousiasme. Une invitation spéciale à tous les ainés à y participer. Vos suggestions d'activités sont les bienvenues.

Merci à tous ceux qui rendent la FADOQ de Parisville aussi vivante!

À la prochaine!

Marie-Blanche L'Hérault, secrétaire



ENGAGEMENT

En ce début d'année, nous voulons communiquer notre engagement que ce soit envers nos membres, nos familles, notre communauté et le faire savoir.

Notre Cercle aime apporter son aide lorsqu'on demande notre soutien. Nous sommes engagés à plusieurs niveaux que ce soit lors des ateliers, des formations, des conférences offertes. Nous participons de

toutes les façons possibles à la vie de notre municipalité. Plusieurs de nos membres siègent aussi sur différents comités à l'extérieur de notre cercle, elles s'engagent d'une autre façon à l'avancement de notre société.

Nous avons toujours comme objectif de promouvoir notre patrimoine artisanal en le partageant avec le plus de gens possible. Nous souhaitons découvrir celui des nouveaux arrivants qui voudraient partager leurs connaissances et se joindre à nous.

On ne peut passer sous silence l'adhésion de quatre nouveaux membres en janvier. Pour toute personne intéressée à venir tisser, il est possible de réaliser de petites lingettes en contactant Jeannine Beaudet au 819-292-2082.

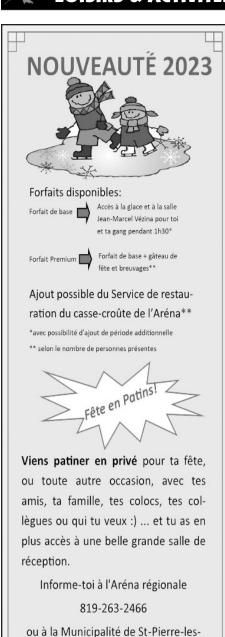
Le 6 mai prochain va se tenir le 1er Marché Artisanal Printanier de Parisville « MAPP ». Lors de cet évènement, vous pourrez rencontrer des artisans de différents milieux.

Au nom de toutes les Fermières, nous tenons à dire un au revoir spécial à Gilberte Beaudet. Elle demeure à jamais dans nos pensées! Avec toute notre reconnaissance et notre amour!

Offrir du réconfort en procure, alors soyons généreux et rendons le plus de gens heureux!

Johanne Brisson, responsable aux communications.





Becquets

819-263-2622



DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Le 12 mars nous accueillerons les premiers communiants en l'église de St-Édouard à la messe de 11h00.

Il y aura une célébration communautaire du pardon avec absolution collective

le dimanche 19 mars à Leclercville à 11h00 et à Parisville à 10h30

Ta communauté chrétienne célébrera le dimanche des Rameaux le 2 avril 2023

Ste-Françoise à 9h00 Parisville à 10h30 Sainte-Croix à 9h00 Leclercville à 11h00

Voici les événements de la Semaine Sainte :

Le Jeudi Saint 6 avril à 19h30 à Ste-Françoise et Sainte-Croix

Le Vendredi Saint 7avril à 15h00 à Fortierville et Lotbinière

Chemin de Croix à St-Edouard à 19h30.

Le Samedi Saint à 19h30 à Parisville et Leclercyille.

Messe de Pâques dimanche le 9 avril 2023

Fortierville à 9h00 Deschaillons à 10h30 Lotbinière à 9h00 St-Édouard à 11h00

NOUS AVONS BESOIN DE VOS IDÉES ET DE GENS MOTIVÉS

Vous avez des idées plein la tête pour la réalisation d'activités ou de projets de loisirs à Parisville? Nous avons besoin de vos idées et de bénévoles prêts à donner un petit ou un grand coup de main. Cette implication est essentielle à la réalisation de l'ensemble des activités. Donc si vous aimeriez nous aider, faites-le nous savoir le plus rapidement possible!

Des projets pour vous...

Pour la mise en place de projets qui vous intéressent, nous avons besoin de connaître ce que vous aimez. En tout temps, n'hésitez pas à nous contacter, afin de nous transmettre vos commentaires, idées et suggestions.

Écrivez-nous par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca



ASSOCIATION DE SOCCER LES SEIGNEURIES INSCRIPTION SAISON 2023

Complétez le formulaire d'inscription via Google Form (voir la publication Facebook pour avoir le lien)

Faites parvenir votre paiement par virement Interac au courriel suivant : aslseigneuries@gmail.com



N'oubliez pas d'aimer la page Facebook de votre Association pour rester informer de tous les évènements! www.facebook.com/ASLS.fortierville



MARS-AVRIL-MAI 2023



HORAIRE DE LA PISCINE À SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Longueurs et bains libres

Le mardi de 18h30 à 20h00 et le vendredi de 18h00 à 20h00

Non-résident :

6\$ payable en argent comptant seulement



ARÉNA DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Hockey et patinage libre / 12 ans et moins / mercredi de 17h00 à 17h50 / gratuit

Hockey libre pour tous / jeudi de 16h00 à 17h00 et vendredi de 16h00 à 17h30 / coût : 4\$

Patinage libre pour tous / jeudi de 17h00 à 17h50 et vendredi de 17h30 à 19h00 / coût : 2\$







Une autre façon de communiquer

AVRIL

Mois de l'autisme

Faisons briller l'autisme

dans toute sa diversité



autisme.qc.ca

8 • LE PARISVILLOIS MARS-AVRIL-MAI 2023







L'équipe du Centre de pédiatrie sociale Le Cercle tient à remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué à notre 3e Guignolée. Nous avons amassé la somme de 15 035\$. Votre soutien nous touche énormément. Cela nous permet d'offrir des services médicaux et sociaux aux familles vulnérables des MRC Nicolet-Yamaska et Bécancour. C'est en unissant les forces de la communauté que nous pouvons offrir la possibilité aux enfants de se développer à leur plein potentiel dans le respect de leurs droits. Tous les enfants méritent de grandir en santé.



Voici l'équipe du Cercle :

(de gauche à droite) Vincent Nguyen, travailleur social; Elysabeth Dupont, directrice générale; Dre Caroline Dostie, médecin de famille; Claudie Fleurent Auger, préposée à l'accueil et à l'administration et Émilie Fleurent Auger, responsable clinique.

Merci d'être là pour les enfants d'ici!

Qu'est-ce que le Centre de pédiatrie sociale Le Cercle?

Le Centre de pédiatrie sociale Le Cercle a vu le jour le 27 octobre 2020 à la suite de l'implication de nombreux bénévoles. Situé au 91 rue Fleury à Saint-Léonard-d'Aston, nous accueillons les enfants et familles vulnérables des MRC Nicolet-Yamaska et Bécancour. Notre mission est d'accompagner l'enfant et sa famille à se développer à leur plein potentiel dans le respect de leurs droits. En pédiatrie sociale, l'accueil est primordial à notre approche. Nous offrons un environnement chaleureux et un espace de non-jugement où nos familles se sentent bien. Nos services s'adressent aux enfants de 0-18 ans qui vivent dans un contexte de vulnérabilité. Nous accompagnons les enfants et leur famille tout au long de leur trajectoire jusqu'à leur majorité.

Qu'est-ce que nous faisons en pédiatrie sociale?

Nous offrons actuellement des services médicaux et sociaux qui se traduisent par des rencontres avec l'enfant, le médecin, le travailleur social de la pédiatrie sociale et toutes les personnes significatives entourant l'enfant. Nous formons un cercle d'accompagnement autour de l'enfant lors de nos rencontres. Chaque intervenant est formé selon l'approche développée par la fondation du Dr Julien. Cette approche nous permet d'accompagner l'enfant, de partager avec lui et sa famille sur son vécu, ses défis, ses réussites et ensemble, nous allons écouter, réfléchir, comprendre et mettre en place un plan d'action afin de répondre à ses besoins. Par nos actions, nous travaillons à diminuer les impacts liés aux conditions de vie difficiles auxquelles de nombreux enfants sont confrontés. Présentement, nous répondons à 55 enfants et leur famille provenant de plusieurs municipalités situées dans les MRC Nicolet-Yamaska et Bécancour.

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

Pour nous joindre:

819-937-2051 / secretariat@cpslecercle.com

Visitez notre site internet : www.cpslecercle.com

Suivez-nous sur Facebook: CPS Le Cercle





ANIMATEUR/ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

(TERRAIN DE JEUX) À PARISVILLE

La municipalité de Parisville est à la recherche d'un animateur ou d'une animatrice dynamique pour la période estivale. Si tu as le goût de vivre une expérience de travail enrichissante et de te joindre à une équipe qui a à cœur que les jeunes vivent un très bel été, n'hésite pas à nous transmettre ton c.v. aux coordonnées ci-dessous.

FONCTIONS

Sous la supervision du coordonnateur, l'animateur/animatrice devra planifier, organiser et réaliser des activités de loisir qui répondront aux goûts des jeunes du camp de jour, intervenir auprès de jeunes âgés de 5 à 12 ans.

TÂCHES

- Planifier, organiser et animer un programme d'activités hebdomadaire structuré et varié;
- Animer des périodes de rassemblement en grand groupe;
- Prévoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités;
- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe de jeunes âgés de 5 à 12 ans;
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures mineures.

EXIGENCES

- Avoir une expérience pertinente en animation avec les enfants ou les adolescents;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe, avoir le sens des responsabilités, être capable de s'adapter et être dynamique;
- Participer à la préparation de l'été avec l'équipe d'animation;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail: Entre 30 et 40 heures/semaine du lundi au jeudi et congé le vendredi
- Du 19 juin au 11 août approximativement
- Le salaire est à discuter.

Si le défi t'intéresse, fais-nous parvenir ton curriculum vitae rapidement en personne, par la poste ou par courriel aux coordonnées ci-dessous.



Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Renaud Labrecque, directeur général Municipalité de Parisville 1170, rue du Terrain-de-Jeu, Parisville (Québec) GOS 1X0 Téléphone: (819) 292-2222

Courriel: info@municipalite.parisville.qc.ca

LE PARISVILLOIS • 11 MARS-AVRIL-MAI 2023

La Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie) est mandatée comme étant l'autorité compétente pour l'application du règlement concernant la garde d'animaux pour la municipalité de Parisville.

La SPA Mauricie a pour mission de protéger les animaux de compagnie, de soigner ceux qui transitent par ses refuges et les faire adopter par une nouvelle famille, pour la vie! Notre équipe compétente et expérimentée assure le bien-être de près de 7 000 animaux de compagnie annuellement.



Services offerts par la SPA Mauricie aux citoyens de la municipalité de Parisville

- Maintenir à jour le recensement des chiens et des chats, leur fournir une médaille d'identification et assister les propriétaires lors de la perte de l'animal;
- Recevoir gratuitement tout animal de compagnie errant, apporté dans nos refuges par un citoyen ou la SPA Mauricie se déplace sans frais pour aller le cueillir;
- Recevoir tout animal de compagnie mort ou vivant, amené par un gardien qui veut s'en départir;
- Mettre à l'adoption tout animal de compagnie pris en charge au refuge et non réclamé, à la suite d'un examen vétérinaire, de la vaccination, de la stérilisation, d'un traitement de prévention parasitaire et de l'implantation d'une micropuce;
- Opérer un service d'urgence disponible 24 heures par jour et sept jours par semaine;
- Recevoir et évaluer tout animal de compagnie qui a mordu;
- Gérer les plaintes concernant des animaux de compagnie.



PROTÉGER ♥ SOIGNER ♥ ADOPTER Depuis 45 ans, pour la Vie 💌

5000, boulevard Saint-Jean Trois-Rivières (Québec) G9B 0N4 Téléphone: 819 376-0806

2800, rue des Contremaîtres Shawinigan (Québec) G9T 5K5 Téléphone: 819 538-9683



Qu'est-ce que SécuriCAB: SécuriCAB offre des services d'appels

automatisés auprès des aînés afin de veiller à leur bien-être au sein de leur domicile. Que ce soit par des appels de sécurité ou tout autre rappel essentiel à la santé de l'aîné, SécuriCAB est là pour vous!

Comment bénéficier de SécuriCAB:

Rien de plus simple pour bénéficier de ce service! Communiquez avec votre Centre d'action bénévole le plus proche ou visitez le www.fcabq.org.

SécuriCAB est un service gratuit :

Ce service bilingue est complètement gratuit et accessible à tous les aînés qui souhaitent en bénéficier.



Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour T 819 288-5533, poste 2

Québec ##

12 • LE PARISVILLOIS MARS-AVRIL-MAI 2023

Fonds Culturel – Date limite 13 mars 2023 MRC de Bécancour

Afin de soutenir les initiatives de développement culturel du milieu, la MRC de Bécancour propose le Fonds de développement culturel, Ce fonds s'adresse oux artistes, artisans, travailleurs culturel, entreprises, organismes, résidents ou non, ayant des intérêts culturels, artistiques ou patrimoniaux avec des projets aux retombées sur le territoire de la MRC de Bécancour.

Le montant d'aide maximum pour tous les demandeurs est de 70 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 2 000 \$.

Pour plus d'information, règlements et formulaire disponible sur le site Internet au :

www.mrcbecancour.qc.ca/fonds-culturels.

Le Fonds est issu de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC de Bécancour.







MARCHE, ROULE, RESPIRE!

BIENVENUE DANS VOTRE PARC

Bonjour chers citoyen(ne)s de notre belle MRC.

Pour vous remercier encore une fois pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour deux semaines complètes.

Veuillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

Au plaisir de vous y voir, en 2023, au Parc régional de la rivière Gentilly!

Pour les citoyens de Parisville Du 20 au 24 mars 2023 et Du 28 août au 1er septembre 2023

Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de renseignements, contactez-nous par téléphone au 819-298-2455.

Suivez-nous sur nos réseaux siociaux ou visitez notre site web au rivièregentilly.com



INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

Mercredi 12 avril 2023 | 19h30

Le lien pour assister à l'assemblée sera disponible au www.desjardins.com/caisseglrdc

819 298-2844





PREVENTION 2023

AVERTISSEUR DE FUMÉE

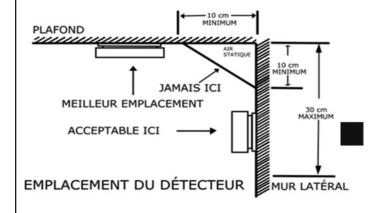
Changement d'heure= Changement de pile!

Penser à remplacer les piles dans vos avertisseurs lors du changement d'heure. C'est le meilleur moyen de ne pas les oublier. En plus du changement des piles, il faut en profiter pour vérifier d'autres points très important :

Inspection

- LA PROPRETÉ : Éliminer la poussière.
- L'ALARME SONORE : Par le bouton prévu à cet effet.
- LA DATE: Vérifier la date de remplacement. Il ne doit pas avoir plus de 10 ans. Si la date est absente changez-le!

Un emplacement de choix, Une position stratégique



<u>Si vous êtes relié à une centrale</u> d'alarme

Les alarmes non-fondées sont de plus en plus fréquentes sur notre territoire. (Plus de 20% de nos appels en 2022) Il est donc important de bien connaître sa séquence et son mot de passe afin de canceller une alarme qui ne nécessite pas les pompiers. Validez avec votre compagnie que vous êtes bel et bien capable d'effectuer votre annulation.

Vous pouvez aussi nous contacter si vous désirez avoir un coup de main dans votre démarche.

N'oubliez pas que votre système va se déclencher pour une raison, dans le doute laissez nous arriver!

Premier intervenant lors d'un incendie

Le détecteur de fumée n'est pas nécessairement esthétique mais il est essentiel. Vous avez deux fois plus de chance de décéder dans un incendie où il est absent ou dysfonctionnel. Il est donc votre premier intervenant lors d'un incendie...

Prenez en soin

Il en fait de même avec vous et vos proches.

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,

Agent en prévention incendie g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca



Donald Martel

Député de Nicolet-Bécancour

819 233-3521 / 1 855 333-3521 Donald.martel.nico@assnat.qc.ca

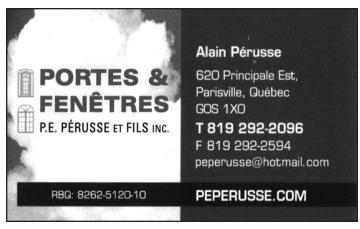




















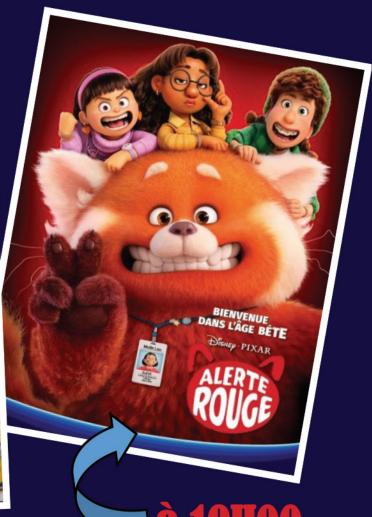
Journe Cinema Journe Cinema

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE, LE VOLET JEUNESSE DE LA Municipalité de Parisville

PRÉSENTE LES FILMS:







C'est gratuit!

À la salle municipale de Parisville au 1260 rue St-Jacques

- FRIANDISES EN VENTE SUR PLACE -